

Commune d'Aubel

URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est LECLERCQ Guillaume (dit "Guy"), Bushaye, 284, à 4880 Aubel.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Bushaye, 284 et cadastré Section A n° 214/2E et 216D.

Objet de la demande de permis d'urbanisme : **Régularisation de la toiture de la fumière et construction d'un hangar à matériel agricole**, lequel présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme en vigueur sur les points suivants :

- Implantation du volume secondaire à l'avant du volume principal;
- Inclinaison de la toiture de la fumière non comprise entre 22° et 30°;

Le dossier peut être consulté à l'**Administration Communale** (voir adresse ci-dessous) :

De préférence sur rdv, les jours ouvrables de 9h00 à 12h00, et de 14h00 à 16h00.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du **service urbanisme** - téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**, dont le bureau se trouve à **l'Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolaï n° 1 (1^{er} étage) – 4880 Aubel**.

Les réclamations	et observations	écrites	sont à	envoyer	<u>du 9</u>	<u>avril</u>	2024	au .	23 avril	2024.	au	Collège	9
Communal:													

par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal – Place Nicolaï n°1 – 4880 Aubel
par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubel.be